



## REGLEMENT 2020

\*\*\*\*\*

L'Association des Golfeurs Tossais organise une compétition se déroulant sur 8 à 10 sorties golfigues tout au long de l'année 2020 et selon les modalités ci-après :

1. La compétition est ouverte à tous les membres de l'Association à jour de leur cotisation 2020;
2. La formule de jeu est la suivante :
  - stableford individuel ;
  - classement unique en « **BRUT + NET** » pour chaque sortie ;
  - départs rouges pour les dames / départs jaunes pour les messieurs ;
3. Les points « **bonus** » suivants sont attribués aux participants pour chaque sortie :
  - participation : 2 points attribués pour chaque participation;
  - résultat :
    - 5 points au vainqueur
    - 4 points au deuxième
    - 3 points au troisième
    - 2 points au quatrième
    - 1 point au cinquième ;
4. Pour chaque sortie, chaque participant réalise donc un « **score** » correspondant au total :  
  
**stableford BRUT + stableford NET + points de participation + points de résultat**
5. A l'issue de la dernière sortie de l'année 2020, un classement individuel consolidé sera établi en totalisant les **4 meilleurs « scores »** réalisés par chaque participant pour constituer le palmarès du Challenge AGT 2020;
6. François DEBOURGE, enseignant de golf membre de l'Association, offre très aimablement au vainqueur du Challenge AGT 2020 **un parcours accompagné de 9 trous** (hors greenfee) pour améliorer encore ses performances.

\*\*\*\*\*